Articles CAT ADREXO – PRINTEMPS 2024 – CONCERNANT LE REDRESSEMENT JUDICIAIRE DE MILEE EX ADREXO

Date	Article	Ce qu'il établit
4 avril 2024	**Salaires de mars : le versement tarde encore**	Le site écrit explicitement : **« il n'y a plus un sous en caisse »**. Dans les commentaires, la CAT répond que la situation peut aller vers un dépôt de bilan ou, au mieux, un redressement. (Syndicat C.A.T. Milee (ADREXO))
2 avril 2024	**Souvenons nous…**	La CAT revient sur les promesses de financement de la direction et indique que, quatre mois plus tard, les dettes s'accumulent, évoquant notamment **près de 6,5 M€ de loyers en retard** selon ses informations internes. (Syndicat C.A.T. Milee (ADREXO))
29 avril 2024	**P.S.E. de Milee : prochaine négociation le 7 mai**	Très intéressant : un salarié demande explicitement ce qui se passe **« en cas de dépôt de bilan »** et la CAT répond que dans ce cas le PSE ne serait plus d'actualité. D'autres commentaires évoquent déjà un dépôt de bilan. (Syndicat C.A.T. Milee (ADREXO))
7 mai 2024	**Salaires : toujours plus tard !**	C'est probablement l'un des documents les plus forts. La CAT affirme que le **passif est supérieur à l'actif depuis plusieurs mois**, que la cessation des paiements est déjà une réalité et qu'elle n'aurait simplement pas encore été déclarée. (Syndicat C.A.T. Milee (ADREXO))
10 mai 2024	**Et qu'arriverait-il si l'employeur ne pouvait plus payer les salaires ?**	La CAT écrit que Milee présente depuis des mois un **passif supérieur à l'actif**, qualifiant la situation de **« cessation de paiement caractérisée »**, et explique déjà le fonctionnement de l'AGS en cas de procédure collective. (Syndicat C.A.T. Milee (ADREXO))
17 mai 2024	**La presse annonce la cessation des paiements de Milee**	La CAT reprend l'information de *La Lettre* annonçant la cessation des paiements et l'examen par le tribunal de commerce de Marseille le **23 mai**. (Syndicat C.A.T. Milee (ADREXO))
17 mai 2024	**Acompte de mai**	La CAT indique que **la déclaration de cessation des paiements a été effectuée auprès du tribunal de commerce** et répond à un salarié que Milee se dirige « sans doute » vers un redressement. (Syndicat C.A.T. Milee (ADREXO))

Date	Article	Ce qu'il établit
20 mai 2024	**La direction ne craint pas le ridicule**	La direction vient officiellement d'annoncer sa demande de **placement en redressement judiciaire de Milee et AD Productions**. La CAT indique que le PSE est désormais suspendu et qu'un nouveau PSE pourrait être mis en place sous l'égide du mandataire. (Syndicat C.A.T. Milee (ADREXO))
23 mai 2024	**Audience du tribunal de commerce du 23 mai 2024**	La CAT rapporte l'audience consacrée à la demande de placement en redressement judiciaire de Milee et AD Productions et indique que la décision doit intervenir le **30 mai**. (Syndicat C.A.T. Milee (ADREXO))